

Au sein de l'Unesco, nous avons fait connaître notre désaccord et avons fait valoir que nous sommes fermement convaincus que ces résolutions d'inspiration politique, loin de produire les résultats escomptés, pourraient bien menacer l'efficacité de l'Organisation. J'estimais toutefois que notre réaction devait être mesurée et constructive, et qu'en prenant des mesures plus radicales, nous ne servirions ni les intérêts du Canada ni ceux de l'Unesco. Je suis persuadé que nous avons agi comme il se devait, compte tenu de notre désir de ne pas remettre en question les autres programmes apolitiques valables de l'Unesco. En tant que membre conscient des devoirs, le Canada continue de verser ses contributions à temps, conformément au Règlement financier de l'Organisation. Mais comme les Etats membres ne manifestent malheureusement pas tous le même empressement, l'Unesco est présentement aux prises avec de sérieux problèmes financiers.

Le Directeur général, M. M'Bow, demandait aux Etats membres, l'automne dernier, de consentir à l'Unesco des prêts sans intérêt. Le Canada ne pouvait accéder à sa demande avant d'avoir exploré à fond d'autres mécanismes de financement, prêts commerciaux y compris, par lesquels tous les Etats membres devraient contribuer à résoudre les problèmes financiers de l'Organisation dans la mesure de leurs moyens. Compte tenu des circonstances, le Premier ministre a donc suggéré à M. M'Bow d'envisager d'autres solutions, de comprimer les dépenses de l'Organisation et d'encourager tous les Etats membres à verser leur contribution le plus tôt possible.

Cela dit, certains se demandent peut-être si la décision prise par le Canada de se retirer de la réunion d'experts sur les mass media qui s'est tenue à Paris en décembre dernier n'indique pas, de fait, un certain durcissement de la position canadienne envers l'Unesco. Permettez-moi de vous assurer que notre décision, dans ce cas, ne visait nullement l'Organisation elle-même. Vous savez qu'à l'Assemblée générale des Nations Unies, le Gouvernement s'est vigoureusement opposé à l'adoption de la résolution assimilant le Sionisme au racisme. Lorsque la réunion d'experts de l'Unesco a décidé de mentionner explicitement cette résolution dans son programme d'action et de faire la sourde oreille à nos protestations ainsi qu'à celles d'autres pays, il ne nous restait plus qu'à nous retirer. Nos représentants n'ont toutefois quitté la réunion qu'après avoir énoncé clairement nos objections, qui étaient aussi celles de toutes les nations occidentales. Dans des circonstances analogues, nous aurions adopté la même attitude à toute autre réunion d'experts d'une quelconque institution des Nations Unies. Cela ne devra pas nous empêcher de participer à la dix-neuvième Conférence générale à l'automne prochain; il me faut toutefois ajouter que les références continuelles à la résolution sur le Sionisme dans certains milieux de l'Unesco n'encourageront sans doute pas le Canada à soutenir certains de leurs programmes.